

Groupe de travail préparation carte scolaire second degré : SEGPA et ULIS

Vendredi 8 mars 2024 : 10H30 à 12H00 à L'Inspection Académique

Pour l'administration : Madame la Secrétaire générale et Mme Le responsable services DEOS
Pour les organisations syndicales : FSU (Manzato sophie, Lemaire Frédérique, Castebrunet David)
FO-UNSA-CFDT-CGT

Groupe de Travail préparation carte scolaire second degré : ULIS et SEGPA

ETAT des lieux des SEGPA

SEGPA du Collège Paul Eluard :

rentrée 2023 : 1 division 6°/2 divisions 5°/1,5 division en 4°/1,5 division en 3°
rentrée 2024 : 1 division 6°/2 divisions 5°/2 divisions en 4°/2 division en 3°

Ouverture d'un équivalent temps plein (0,5 en 4° et 0,5 en 3°) et de deux postes professeurs : 1 PE et 1 PLP

Cette ouverture se fait à moyens constants et se met en place après 2 ans de réduction des heures affectées à l'ensemble des SEGPA de département.

Cette ouverture à la SEGPA de Paul Eluard a des conséquences sur les 4 autres SEGPA de département mais aussi sur la SEGPA Paul Eluard.

A Paul Eluard les PLP ne pourront pas assurer les dédoublements en ateliers.
Les PE spécialisés ne pourront pas assurer les horaires minimums .

CHOIX ABSURDE de concentrer 110 élèves SEGPA dans un collège REP de 500 élèves au total. Cela ajoute de la difficulté à la difficulté. Ces choix « guéthoïsent » la difficulté.

Depuis 10 ans les organisations syndicales demandent la création d'une SEGPA à l'EST de Tarbes. Les élèves qui vivent à l'Est de Tarbes ou des villages à l'Est de Tarbes subissent une heure de transports (quand ils existent) pour se rendre sur les 2 SEGPA tarbaises. Depuis 10 ans les services de la DSDEN bricolent et répondent sans réflexion globale ni concertation.

SEGPA du Collège Pyrénées :

Les PE et PLP sont obligés de prendre heures supplémentaires pour atteindre les heures planchers.
DGH : L'année précédente avec l'évolution des effectifs quelques heures supplémentaires avaient été affectées à la SEGPA.

Obligation à la prochaine rentrée de ne plus dédoubler des classes en atelier et de réaliser des heures supplémentaires pour assurer les heures planchers.

SEGPA du Collège SANSAN :

Les PE spécialisés seront obligés de prendre des heures des supplémentaires pour atteindre les heures planchers.

Perte de 30 heures affectées à la SEGPA dans DGH depuis 2 ans. 20 heures à la rentrée 2022 et 10 heures à la rentrée 2023.

Obligation à la prochaine rentrée de ne plus dédoubler des classes en atelier au niveau 4°.

SEGPA du Collège de VIC en Bigorre

Une fermeture pour la rentrée 2024 sur la SEGPA de Vic en Bigorre.
10,5h ont été supprimées dans la dotation de la SEGPA.

Cette année encore en 6° inclusive, les PE spécialisés travaillaient en co-enseignement pour les élèves de SEGPA en inclusion. A la rentrée 2024, il y aura une suppression de ce co-enseignement. En 2024 le dédoublement des élèves en atelier en 4° sera supprimé.

Problème d'orientation des élèves de SEGPA :

Grand nombre d'orientations en 6° sur Tarbes et périphérie proche.

Peu d'orientations dans les 3 SEGPA en zone rurale ou zone montagne.

Il existe un réel problème de formation des enseignants de cycle 3 sur les orientations en SEGPA.

A cela s'ajoute un manque immense d'accompagnement des directeurs pour organiser les orientations. Les RASED sont décimés et les directeurs se retrouvent seuls.

ETAT des lieux des ULIS collèges et Lycées professionnels

ULIS second degré

La majorité des ULIS ont des effectifs à 15 au lieu de 10 comme le préconisent les textes.

A l'ULIS du collège de VIC, 19 élèves sont prévus à la rentrée 2024.

Le fait de proposer 4 heures pactes à l'enseignant ULIS PRO pour compenser ce manque de moyens est inacceptable et totalement inefficace.

Ce PE coordonnateur d'ULIS Pro se voit contraint de prendre en charge les élèves d'ULIS collège alors qu'il gère 7 élèves à l'ULIS PRO de Vic et gère un autre groupe sur l'ULIS pro

A l'ULIS de Lannemezan il existe 2 dispositifs avec des effectifs de 14 et 16 élèves.

A la rentrée on a certifié aux PE et aux AESH que les effectifs dans les ULIS collège seraient limités à un effectif de 14 élèves au maximum.

L'ULIS à Saint Laurent de Neste scolarise 4 élèves alors que les 2 ULIS de Lannemezan comptent 30 élèves au total. 3 familles ont été contactées et ont refusé de déplacer les élèves des ULIS Lannemezan vers ULIS Saint Laurent de Neste.

CONCLUSION :

Madame la Secrétaire générale explique la baisse des dotations d'heures de SEGPA par une mise en conformité des horaires avec les textes réglementaires. A cet argument inacceptable elle ajoute que le problème de la gestion des élèves de SEGPA en groupe entier en atelier sera soutenu par une formation proposée aux professeurs d'atelier. On se demande parfois si nos décideurs connaissent le public des élèves de SEGPA qui restent des élèves en grande difficultés scolaires et présentent souvent des comportements difficiles. Comment un professeur d'atelier peut-il gérer 16 à 18 élèves dans un atelier professionnel ?

Nous connaissons l'IPS (indice de position sociale) des élèves de SEGPA et d'ULIS, très bas par rapport à la moyenne générale

Comme notre gouvernement dans ses politiques sociales et économiques, l'Inspection académique des Hautes Pyrénées, par ses choix de gestion de réduction des effectifs des moyens des SEGPA et des ULIS s'attaque aux élèves issus des milieux populaires, au lieu de les soutenir et de les aider. Encore une fois, les choix de nos décideurs permettent de favoriser l'école des riches, en particulier les écoles privées sous contrats alors qu'elle s'attaque aux secteurs les plus fragiles de l'école publique qui peu à peu est réduite à se transformer en école des pauvres.

